



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 260 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le train de passagers VIA Rail ne circule plus entre Matapédia et Gaspé depuis août 2013;

CONSIDÉRANT QUE le train constitue un outil de développement économique et touristique de premier plan pour la population gaspésienne depuis 1890;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec est désormais propriétaire du rail et qu'il a la responsabilité de veiller à l'entretien et à la pérennité du chemin de fer;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie VIA Rail a récemment admis qu'elle était prête à rétablir son service en Gaspésie dès que le tronçon sera réparé;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des citoyens, des municipalités et des chambres de commerce de la Gaspésie désirent un retour du train de passagers;

CONSIDÉRANT QUE le train constitue un moyen de transport sécuritaire pour les personnes âgées qui doivent obtenir des soins de santé à l'extérieur de la région et pour les jeunes qui poursuivent leurs études hors de la Gaspésie;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec qu'il présente une stratégie conjointe avec le gouvernement fédéral afin que le train de passagers soit de retour en Gaspésie.

Nous demandons également au gouvernement du Québec :

- Qu'il donne rapidement son aval à la série de travaux de réfection nécessaires sur le rail;
- Qu'il présente une politique intégrée de transports pour la Gaspésie.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Roy, député de Bonaventure

2 juin 2016
Date de signature de l'extrait